n° 13
Déc. 2018

Les **fiches techniques** du **Conservatoire botanique national** DES PYRÉNÉES ET DE MIDI-PYRÉNÉES

PRÉSERVATION

Gentiane jaune : entre exploitation de la ressource et conservation d'un patrimoine naturel

Plante sauvage de montagne, la Gentiane jaune a de nombreuses propriétés qui ont fait sa renommée en médecine ; les Pyrénéens connaissent d'ailleurs bien son amertume « *qui ouvre l'appétit et fortifie* ». Aujourd'hui, ses racines sont très recherchées par l'industrie. Or, il faut du temps à la Gentiane jaune pour se développer et se reproduire. Avec l'intensification des chantiers d'arrachage dans le Massif central et dans les Pyrénées, des enjeux de conservation apparaissent. Afin de concilier l'exploitation de cette ressource naturelle et la préservation de ses populations, le Conservatoire botanique et ses partenaires proposent des outils méthodologiques pour la mise en place de plans de gestion.

Arracheur de Gentiane jaune (*Gentiana lutea*)
© Raphaële Garreta/CBNPMP

Préserver la flore sauvage des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

Conservatoire Botanique National PYRÉNÉES et MIDI-PYRÉNÉES

La Gentiane jaune
(*Gentiana lutea* L.)

› *La Gentiane jaune dresse ses longues hampes florales de juin à août.*
© François Prud'homme/CBNPMP

Élancée et robuste, ***Gentiana lutea*** est une plante dont les larges feuilles ovales aux nervures saillantes, s'opposent deux à deux. Ses fleurs jaune d'or sont regroupées en bouquets étagés sur le haut de la tige. En fleur, elle mesure 1 m à 1,50 m (on l'appelle aussi Grande Gentiane). Son cycle de vie est long (environ 60 ans) tout comme l'est sa croissance : elle ne fleurit pour la première fois qu'entre sa 5e et sa 10e année, sans pour autant avoir une floraison systématique tous les ans. Sa pollinisation est entomogame c'est-à-dire qu'elle est assurée par des insectes.

Chaque individu produit une grande quantité de graines qui tombent au pied de la plante mère. Leur pouvoir germinatif décline rapidement et elles craignent la concurrence. Elles ont besoin de basses températures pour germer.

La Gentiane peut aussi se propager de façon végétative : du rhizome émergent des bourgeons qui se développent en nouvelles rosettes basiliaires, puis en tige florifère.

La racine principale peut atteindre 1,5 m de long et peser jusqu'à plusieurs kilos. Certains arracheurs évoquent des racines de 6 kg, voire plus, mais cela reste exceptionnel.

Trois « Gentianes jaunes » aux Pyrénées !

Outre ***Gentiana lutea*** **L.**, on trouve dans les Pyrénées françaises, ***Gentiana burseri*** **Lapeyr.**, ainsi que l'hybride des deux précédentes : ***Gentiana x marcailhouana*** **Rouy**.

Gentiana burseri se plaît dans les forêts claires de Pin à crochets, dans les landes à Myrtilles et Rhododendron (dont elle est une espèce caractéristique) et dans les pâturages, du haut de l'étage montagnard à l'étage alpin. Aussi robuste que *Gentiana lutea*, elle s'en différencie par sa petite taille et par ses fleurs jaune pâle (parfois tachetées de petits points bruns) qui s'épanouissent en juillet-août. Elle pousse au-dessus de 1 500 m dans l'ensemble des Pyrénées avec une présence plus marquée dans les Pyrénées centrales.

› Gentiana burseri *se distingue de* G. lutea *par des fleurs dont le jaune est plus pâle et à la corolle parfois tâchetée de brun.*
© Françoise Laigneau/CBNPMP

Gare à la confusion !

Le Vérâtre blanc (*Veratrum album* L.).

Le Vérâtre blanc pousse dans les mêmes milieux et aux mêmes altitudes que la Gentiane jaune. Alors que les feuilles de *Gentiana lutea* sont opposées et entièrement glabres, celles du Vérâtre sont alternes et velues sur leur face inférieure. Ses fleurs sont blanchâtres et s'épanouissent en de longues grappes plus ou moins denses de juillet à août.

Attention ! C'est une plante très toxique.

› *Les feuilles du Vérâtre sont alternes, celles de la Gentiane sont opposées.*
© Raphaële Garreta/CBNPMP

Ecologie, habitat et répartition

La répartition de la Gentiane jaune s'étend ponctuellement des montagnes d'Europe centrale et méridionale (péninsule ibérique) jusqu'en Asie Mineure. Elle est particulièrement présente en France, nous conférant une forte responsabilité quant au maintien de ses populations.

Ubiquiste, la Gentiane peut croître sur des terrains variés et présente de nombreux écotypes. Elle nécessite une pluviométrie de 1 200 mm/an associée à un bon ensoleillement.

Elle est présente plus ou moins abondamment sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne, de 800 à 2 300 m d'altitude. On la trouve dans les pelouses, pâturages, et reposoirs à bétail, dans les landes à Myrtilles et à Rhododendron, en lisières et clairières de hêtraies et de forêts de Pin à crochets.

L'exploitation de la Gentiane dans les Pyrénées

Des chantiers dès la fin du XIXe !

Dans les Pyrénées françaises, les cures saisonnières de gentiane sont une pratique familiale très ancienne. Son exploitation à grande échelle pour des filières commerciales date de la fin du XIXe siècle. Depuis, les chantiers d'arrachage se sont succédés, surtout menés par des Espagnols et des récoltants du Massif central. Même si aujourd'hui quelques entreprises locales cherchent à investir le marché, les Pyrénées françaises restent essentiellement une terre d'extraction sans véritable transformation ni valorisation économique.

L'historique des chantiers de Gentiane jaune dans les Pyrénées permet de visualiser deux secteurs d'exploitation principaux : le Luchonnais et le val d'Aran ; le secteur d'Ax-les-Thermes et ses zones frontalières avec les hautes vallées audoises et catalanes.

Récolter la Gentiane aujourd'hui

L'arrachage a lieu de mai à octobre. S'il peut se faire à l'aide de divers outils (ancre, pic, pioche...), la fourche du diable s'est largement imposée dans les pratiques ; elle est composée de deux longues dents surmontées d'un long manche qui sert de levier. Depuis une dizaine d'années, des fourches mécaniques ont fait leur apparition sur les estives, leurs deux dents massives montées sur une pelle mécanique dotée de chenilles. L'incidence sociale et environnementale de ces méthodes nécessite encore d'être étudiée.

› *Arrachage à la fourche du diable, instrument de 12 à 15 kg.*
© Raphaële Garreta/CBNPMP

L'extraction des racines est un travail physique, éprouvant, pratiqué quasi-exclusivement par des hommes ; arracheurs indépendants ou salariés saisonniers travaillant en équipes pour un opérateur en amont (collecteur, grossiste). Un arracheur expérimenté peut « sortir » 200 kg de racines fraîches par jour. Aujourd'hui, c'est essentiellement une main-d'œuvre étrangère qui est mobilisée. Les racines déterrées sont mises en sacs puis chargées dans les camions qui les achemineront vers leurs lieux de transformation.

› *Si* G. lutea *est présente tout au long de la chaîne, elle n'est abondante qu'en quelques secteurs, déjà identifiés par les exploitants.*
© Réalisation ASRD/CBNPMP - Données disponible au 07/02/2018

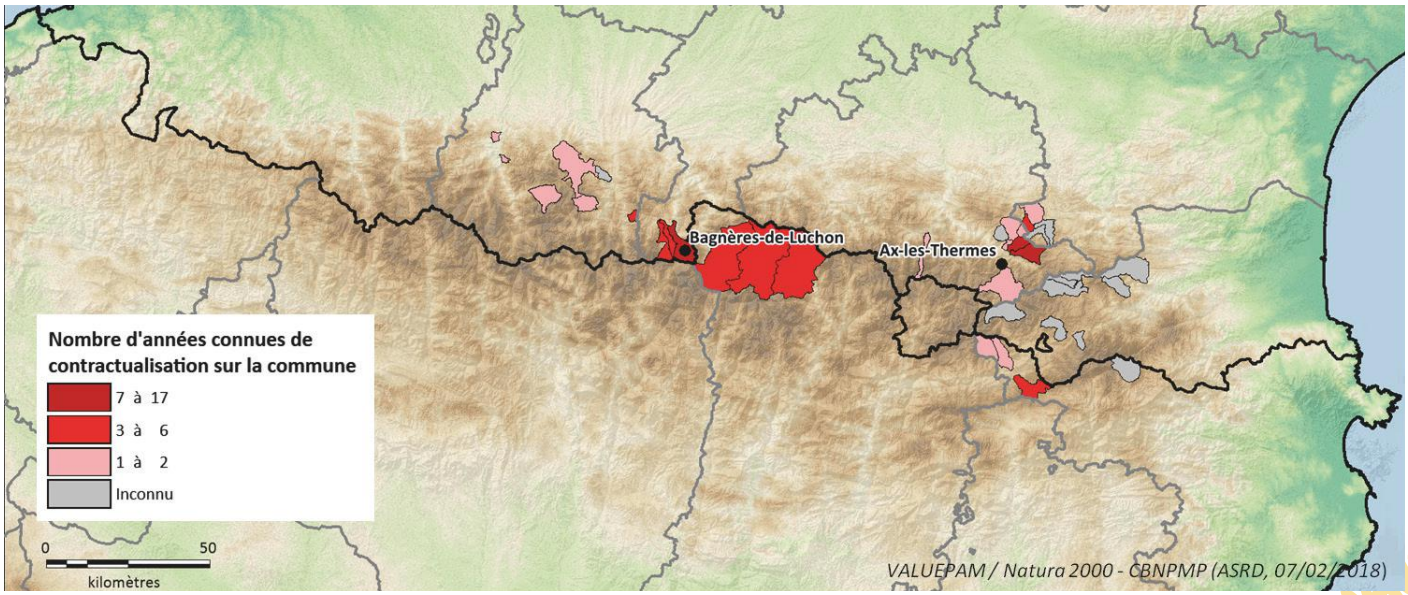

Concilier exploitation et conservation
Mettre en place un plan de gestion local

Les réflexions menées en concertation avec les professionnels de la filière convergent vers la nécessité de mieux évaluer la ressource, dans ses différentes échelles territoriales, et d'organiser localement des plans de gestion. Ils doivent permettre de centraliser les informations sur la localisation des sites, l'état des populations et les prélèvements effectués. Ils doivent fournir les outils nécessaires à l'installation d'une gestion durable de la ressource.

Les points suivants sont des pistes méthodologiques pour aider à la mise en place d'un plan de gestion local. Sur demande, le Conservatoire botanique peut accompagner les collectivités pour l'établissement de leur plan de gestion.

Evaluer la ressource

Réaliser une cartographie précise des zones à gentiane

La cartographie est un outil primordial pour estimer la ressource. Il s'agit de délimiter sur le terrain l'étendue des zones à Gentiane en effectuant des relevés réguliers de points GPS et de les reporter sur les photos aériennes.

› *Exemple de cartographie de site à Gentiane jaune.*
© Rémi David/CBNPMP

Connaître le statut foncier des sites

Les sites à Gentiane jaune peuvent être des propriétés privées, communales, se situer en zone Natura 2000... Savoir qui en sont les propriétaires et gestionnaires est indispensable pour envisager la mise en place d'un plan de gestion.

Connaître les différents usages et usagers des sites

Les estives où se trouvent la plupart des populations de gentianes peuvent connaître différents usages : pacages des troupeaux, pratiques sportives (VTT, ski, randonnée...). Une concertation avec les différents usagers des sites tels que les groupements pastoraux est nécessaire afin de concilier les différentes activités.

Procéder à un état des lieux des sites à gentiane

Le Conservatoire botanique et ses partenaires, en lien avec des professionnels de la cueillette, ont mis en place différents protocoles servant à évaluer de manière rigoureuse l'état de la ressource en Gentiane jaune d'une parcelle.

Cette évalutaion se décline en trois étapes :

- estimation du taux de recouvrement (mesure de la longueur occupée par les pieds de gentianes sur des transects rectilignes de 20 m) ;

- caractérisation de la population selon un référentiel méthodologique établi par le Conservatoire (classement de l'ensemble des pieds présents sur un quadrat de 40 m^2 en fonction de leur état de développement) ;

- estimation de la ressource exploitable (identification des pieds récoltables en fonction de l'état de la population et selon les référentiels établis).

Les informations ainsi obtenues permettront d'établir le profil de la population et de donner des préconisations d'exploitation spécifiques aux parcelles concernées.

Tenir un registre des récoltes

Mise en place d'un registre

La mise en place d'un registre des récoltes est indispensable à la création de tout plan de gestion. Il doit indiquer les sites précis, les années et les dates de récoltes ainsi que les entreprises impliquées, les quantités cueillies, les outils utilisés, etc.

Attention : Ne pas sous-estimer l'intérêt d'un tel registre !

Établir un historique des cueillettes sur le territoire.

A partir des témoignages des habitants et des documents écrits disponibles (délibérations du conseil municipal) il s'agit de rassembler le plus de données informatives possibles : années de récoltes, sites concernés, parcelles cadastrales, identités des récoltants, montant des contrats établis, quantités extraites... Cet historique servira de base au registre des récoltes.

En l'absence de plan de gestion ?

Si aucun plan de gestion n'est établi pour le territoire concerné, appliquer les préconisations minimales suivantes :

- ne pas prélever plus de 50% des pieds matures de la population (touffes de rosettes de grande taille, fleuries ou non)

- pratiquer les récoltes de mai à octobre, uniquement quand les touffes de gentiane sont bien visibles

- ne pas autoriser de nouvelle récolte sur le même site avant au moins 15 ans.

Vous souhaitez établir un plan de gestion :
contact@cbnpmp.fr

De bonnes pratiques pour une meilleure préservation

La Gentiane jaune est une ressource largement exploitée en France, essentiellement dans le Massif central et dans les Pyrénées. Elle représente une matière première précieuse pour différents secteurs industriels qui continuent à alimenter un marché demandeur, malgré la diminution de la ressource. Si la Gentiane jaune n'est pas une espèce en danger, il importe d'en réguler l'exploitation pour que celle-ci puisse s'inscrire dans la durée et dans le respect de l'environnement.

Une racine convoitée par l'industrie

Avec les 1 700 à 2 000 tonnes de racines fraîches qu'elle extrait en moyenne tous les ans, la France est le principal producteur de gentiane sauvage dans le monde !

La majeure partie de cette récolte est destinée à la liquoristerie et à l'aromatisation de boissons alcoolisées ou non. Elle intègre également l'industrie alimentaire humaine et animale. Inscrite à la pharmacopée française depuis 1818, la Gentiane jaune est évidemment aussi très recherchée pour la pharmacie et la phytothérapie. Enfin, on la retrouve en cosmétique et en parfumerie où elle entre dans la composition de quelques parfums de renom.

› Selon les pratiques les racines sont coupées sur place avant d'être conditionnées.
© Raphaële Garreta/CBNPMP

Une ressource sous pression

› Chargement de racines à bord d'un semi remorque affrété pour l'occasion.
© Raphaële Garreta/CBNPMP

Aujourd'hui, l'espèce *Gentiana lutea* n'est pas directement menacée. C'est la ressource en gentiane qui est grandement fragilisée. Dans cette notion de ressource, le récoltant envisage la part de la population de plantes exploitable en termes de matériel végétal, de logistique et de commercialisation, le tout dans une perspective de rentabilité. Or, sous la pression des changements de pratiques agro-pastorales, de la demande industrielle et d'une surexploitation par une filière en mutation, les professionnels s'accordent à dire que la ressource est en danger.

Dans l'intérêt de tous, une gestion concertée doit être mise en place afin d'assurer la préservation de ce patrimoine naturel et établir un approvisionnement durable pour les différents acteurs de la filière.

Un point sur la réglementation

- *Gentiana lutea* pousse dans un certain nombre d'habitats d'intérêt communautaire inscrits à l'**Annexe I** de la **directive Habitats Faune-Flore** de l'Union européenne 92/43/CEE (**Réseau Natura 2000**) : Pelouses calcaires (6210 ; 6170), pelouses acides (6230), rhodoraies (4060), pineraies (9430), hêtraies calcicoles (9150). Elle est également inscrite à l'**Annexe V** et par la même susceptible de faire l'objet de mesures de gestion.
- Toute cueillette nécessite l'**autorisation du propriétaire** du terrain sur lequel on désire intervenir (art. 547 du code civil).
- La Gentiane jaune peut faire l'objet d'une **réglementation préfectorale permanente ou temporaire** (arrêté du 13 octobre 1989). Les arrêtés préfectoraux interdisent la récolte ou en précisent les modalités (calendrier, territoire, taux de prélèvement, outillage...). Depuis 2011, dans les Pyrénées françaises, l'arrachage de la Gentiane jaune est réglementé par **arrêté préfectoral** sur les communes d'Ascou, Sorgeat, Ignaux, Caussou, Prades et Montaillou (données disponibles au 1er décembre 2018).
- En Catalogne espagnole, la récolte de la Gentiane est **soumise à autorisation** depuis l'ordonnance du 5 novembre 1984 et la loi de 2015 en val d'Aran.

ValuePAM

De 2016 à 2018, le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées s'est engagé dans le programme européen ValuePAM* - Valorisation des plantes aromatiques et médicinales sauvages : gestion durable de la biodiversité végétale et développement socio-économique des zones rurales de l'espace SUDOE - porté par l'ADPM (Portugal), et, pour la Gentiane jaune, en partenariat avec le *Consorci de Ciència i Tecnologia Forestal de Catalunya* (CTFC), le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes (PNRPC) et en concertation avec l'association interprofessionnelle de la Gentiane jaune « Gentiana Lutea ». Dans ce cadre, ont été imaginés des outils méthodologiques pour la mise en place de plans de gestion de la ressource gentiane.

Un diaporama** sur les cueillettes commerciales (Gentiane, Arnica et Thé d'Aubrac) et une série de saynètes interactives ont été réalisées pour sensibiliser l'ensemble des acteurs et le grand public au métier de cueilleur et aux enjeux de l'exploitation des ressources végétales sauvages.

* www.valuepam.eu

** www.cbnpmp.fr/cueillettes/dires-et-gestes

L'association « Gentiana Lutea »

Créée en 2014, l'association interprofessionnelle de la Gentiane jaune, « Gentiana Lutea », est de portée nationale. Elle regroupe les différents acteurs de la filière : propriétaires et gestionnaires fonciers, exploitants, collecteurs et négociants, et transformateurs. Elle se donne pour but de sauvegarder la ressource, de développer la filière et de valoriser la gentiane et ses produits. Elle a élaboré un guide de bonnes pratiques de production de gentiane.

http://www.cpparm.org/la.gentiane

L'AFC

L'Association Française des professionnels de la Cueillette de plantes sauvages (AFC), créée en 2011, fédère de façon inédite des professionnels de la cueillette de plantes aromatiques et médicinales sauvages, pour représenter et promouvoir le métier. A travers la diffusion de sa charte nationale de cueillette, la rédaction d'un guide de bonnes pratiques et de livrets techniques (dont un consacré à la gentiane), l'AFC s'engage pour une cueillette durable et respectueuse.

http://cueillettes-pro.org

Gentianejaune.fr, un inventaire participatif !

Lancé en 2017, cet inventaire vise à rassembler le plus grand nombre d'observations de Gentiane jaune sur la chaîne des Pyrénées, en termes de répartition mais aussi d'abondance. 130 nouvelles stations sont ainsi venues compléter les données du système d'information du Conservatoire ! L'aventure se poursuit sur :

www.gentianejaune.fr

Cette fiche technique a été mise en œuvre par Béatrice Morisson, Raphaële Garreta et Jocelyne Cambecèdes avec la participation d'Alexandre Reteau / Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, dans le cadre du programme européen Interreg Sudoe « ValuePAM » - Valorisation des plantes aromatiques et médicinales sauvages : gestion durable de la biodiversité végétale et développement socio-économique des zones rurales de l'espace SUDOE (SUDOE - SO1/P5/P0474).

Bibliographie sélective

Cambecedes J., Garreta R., Gire L., Morisson B., Garcia J., Durand B., 2018. *Exploiter et préserver : vers un plan de gestion durable de la gentiane jaune dans les Pyrénées.* Rapport d'étude. CBNPMP, 110 p.

Garreta R., 2015. La Gentiane jaune des Pyrénées, les racines de la discorde. *Actes du XIIIe séminaire d'ethnobotanique de Salagon 2014, Les racines ou la métaphore des origines.* C'est-à-dire éditions, pp. 151-162.

Garreta R., Morisson B., Garcia J., Gire L., Cambecedes J., 2014. Récolter Gentiana lutea en Pyrénées. *La cueillette des plantes sauvages en Pyrénées Phase 2 : analyse et valorisation.* Monographie et rapport d'étude. CBNPMP, 71 p.

Garcia J., Gire L., Cambecedes J., 2013. *Mise en place d'un dispositif de suivi de stations pyrénéennes de Gentiane jaune* (Gentiana lutea *L.*). Rapport d'étude. CBNPMP, 45 p.

Clade J-L., Jolles C., 2006. *La Gentiane. L'aventure de la fée jaune*. Ed. Cabédita, Yens sur Morgues (Suisse), 179 p.

Iteipmai, 1996. *La Gentiane jaune - Synthèse bibliographique.* 30 p.

Préfet de la Région Occitanie
Opération soutenue par l'État
Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire
Interreg Sudoe
European Regional Development Fund

Conservatoire botanique national
des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
Vallon de Salut - BP 70315 - 65203 Bagnères-de-Bigorre Cedex
Tél. : 05 62 95 85 30 - contact@cbnpmp.fr
www.cbnpmp.fr

www.canopee.cc (charte graphique fiche technique) / Réalisation graphique Alexandre Reteau/CBNPMP